

ESPACE INTERNE |

Infos RH : Le télétravail avance à l'Université de Lorraine !

Révision publiée

Partager

Publié le 29/11/2018



92 agents participeront à la phase test du télétravail qui se déroulera du 1^{er} janvier au 31 août 2019.

Les formations destinées aux futurs télétravailleurs et encadrants « de télétravailleurs » se sont déroulées sur tout le mois de novembre.

Au-delà du
rappel



réglementaire, des avantages et points de vigilance liés au télétravail, ces formations en groupes restreints ont permis d'échanger sur des cas concrets, des expériences passées et d'apporter des réponses aux questions pratiques (mise en œuvre dans Agatte, équipement informatique, ...).

Chaque télétravailleur s'est vu remettre un guide « télétravailleur » ainsi qu'un chevalet à poser sur son bureau le(s) jour(s) télétravaillé(s).

Du côté des encadrants, la formation reposait sur une sensibilisation à un nouveau mode managérial.

En complément, une formation dédiée aux outils informatiques et numériques se déroulera début décembre.

Retrouvez en image quelques chiffres concernant les télétravailleurs intégrant la phase de test :



TÉLÉTRAVAIL À L'UL, QUELQUES CHIFFRES SUR LA PHASE TEST

[RÉPARTITION DES TÉLÉTRAVAILLEURS PAR NOMBRE DE JOURS/SEMAINE]



85,87% des agents seront en télétravail
1j/semaine

14,13% 2j/semaine

Les **jours** les + sollicités :

- Sur 1 journée de télétravail, **28%** choisissent le **JEUDI**
- Sur 2 journées, **38,5%** le **MARDI** et le **JEUDI**

LA DISTANCE ALLER/RETOUR DOMICILE - TRAVAIL DES TÉLÉTRAVAILLEURS

27% ont - de 10 km aller et retour entre
leur domicile et leur lieu de travail

37% ont entre 11 et 40 km

25% ont entre 41 et 90 km

11% ont + de 100 km

LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DES TÉLÉTRAVAILLEURS

59%
Directions opérationnelles

29%
Composantes de formation/
Collégiums

12%
Laboratoires/
Pôles scientifiques